



INFORMATION AUX PARENTS D'ELEVES

Comment se réinscrire aux Cours Sainte Marie de Golf 2025/2026

Pour la réinscription de votre enfant Date limite : 31 Juillet 2025

- ✓ Accéder à la plateforme via ce lien : csmh.eduka.school
- ✓ Mettre votre e-mail et mot de passe
- ✓ Cliquer sur réinscription
- ✓ Suivre la procédure jusqu'au bout
- ✓ Choisir la classe prochaine
- ✓ Envoyer le dossier de réinscriptions pour chaque enfant
- ✓ Reprendre cette même opération pour l'enfant suivant
- ✓ En cas de difficulté rencontrée merci de contacter :
bureau.inscription@mariste.org
- ✓ Ou appeler 787905858/ 702085976

REINSCRIPTION 2025/2026

Règlement Financier Cours Sainte Marie de Golf 2025 - 2026							
I. Montant à verser à la <u>réinscription</u> au plus tard le 31Juillet 2025							
Niveau	Frais Généraux	Droit de Réinscription	Scolarité Juin 2026 payée par avance	Montant total à verser à la réinscription	Scolarité Mensuelle		
Préscolaire	35.000	50.000	50.000	135.000	50 000 frs		
Primaire	35.000	50.000	50.000	135.000	50 000 frs		
Collège	35.000	53.000	53.000	141.000	53 000 frs		
II. Montant à verser au courant de l'Année Scolaire chaque 05 du mois							
	Nov. 25	Déc. 25	Janv. 26	Fév. 26	Mars 26	Avr. 26	Mai 26
Préscolaire	50.000	50.000	60.000	60.000	60.000	60.000	60.000
Primaire	50.000	50.000	60.000	60.000	60.000	60.000	60.000
Collège	53.000	53.000	63 600	63 600	63 600	63 600	63 600

La réinscription ne sera validée qu'après acquittement total des droits de scolarité de l'année en cours (2024/2025), des années précédentes et le paiement des droits de réinscription pour l'année 2025/2026

Le Directeur
Agath Yves

SEMEDO

NB

Le mois d'Octobre est payé à l'inscription

Le mois de Juin est payé par cinquième à partir de Janvier Ainsi la scolarité mensuelle est majorée de 10600 frs pour le collège et 10000 frs pour le Primaire et la Préscolaire DE Janvier à Mai.